



## FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Fédération Santé et Action Sociale CGT engage sa signature afin d'assurer la pérennité de l'OPCA UNIFAF**

Réunie en Comité National Fédéral, les 15 et 16 septembre, la Fédération Santé et action sociale CGT a décidé de signer l'accord 2011-05, permettant ainsi de maintenir l'OPCA de branche et d'assurer aux salariés d'UNIFAF la stabilité de leurs emplois.

Pendant plus de neuf mois, l' UNIFED a fait preuve d'une surdité totale face aux demandes portées par la CGT et l'intersyndicale, amenant, par deux fois, à faire valoir un droit d'opposition sur l'accord devant permettre le dépôt du dossier de ré-agrément de l' OPCA.

Par les démarches engagées par la CGT tant au niveau fédéral que confédéral, ainsi que par l'intersyndicale, auprès du ministère du travail, un délai supplémentaire a pu être obtenu quant à la date du dépôt du dossier, repoussant donc celui-ci d'un mois. Ce délai a permis une séance de négociation le 9 septembre.

La CGT dénonce, une nouvelle fois, la méthode employée corsetant cette séance à quelques heures. Dans une ultime rencontre, pour discuter tant du ré-agrément que des dispositifs et leurs financements, ne laissant que 72 heures aux organisations syndicales, pour se positionner.

La CGT a acté les avancées sur le texte de l'accord OPCA, proche du texte de l'intersyndicale, lui permettant ainsi de s'engager pour la signature ; il n'en demeure pas moins que la référence à l'accord dispositifs persiste...

Au travers de sa signature et de celle la plus large possible de l'intersyndicale, la CGT espère ainsi créer les conditions pour l'obtention de l'agrément et de l'extension de l'accord « OPCA UNIFAF » dans l'intérêt des salariés de la branche et de ses établissements.

Par son positionnement, l'UNIFED a mis en lumière la difficulté du dialogue social au sein de cette branche. Cette négociation marque ainsi un tournant important dans son histoire. Elle s'inscrit également sur fond de grandes turbulences du secteur à l'heure où bon nombre de conventions collectives sont attaquées.

Par son entêtement et le chantage opéré, l'UNIFED a fortement entaché les valeurs que ses soi-disantes composantes portent (FEHAP, FEGAPEI, FNCLCC, SYNEAS et CRF) et hypothéqué l'écoute de la CGT quant à une partie du secteur de l'Économie Sociale !

Par ailleurs, la Fédération Santé et Action Sociale CGT annonce qu'elle ne signe pas l'accord 2011-06 portant sur les dispositifs et leurs financements, tant sur la forme de cette pseudo négociation que sur le fonds de son contenu.

Pour autant, la Fédération Santé et Action Sociale CGT ne désespère pas de faire évoluer cet accord face aux difficultés qui ne manqueront pas de surgir lors de sa mise en œuvre, tant au niveau des salariés que des établissements, mais également au sein du conseil d'administration d'UNIFAF si d'aventure il devait s'appliquer !!!!

Fait à Montreuil, le 19 Septembre 2011

N°170

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98  
Fax : 01 48 57 56 22  
E-Mail :  
com@sante.cgt.fr